

# Économie française



## Dossier de presse

## Sommaire

---

### Introduction : L'économie française accélère en 2015

### Les dossiers

1. La place d'internet dans la description et l'analyse de l'économie
2. Le pouvoir d'achat depuis la crise
3. 67,2 milliards d'euros de dépenses en lien avec l'environnement en 2013

### L'Insee en quelques mots

La collection *Insee Références* propose un état des lieux périodique des grandes questions économiques et sociales. Les données et les commentaires se fondent sur les sources et les méthodes d'analyse de la statistique publique.

**Dans la même collection**

**Parus**

France, portrait social, édition 2015

Couples et familles, édition 2015

Tableaux de l'Economie Française, édition 2016

**À paraître en 2016**

Revenus et Patrimoine des ménages, édition 2016

Emploi, chômage, revenus du travail, édition 2016

## Introduction : L'économie française accélère en 2015

Chaque année, « L'Économie française » dresse un portrait de l'état économique du pays en rappelant les faits marquants de l'année écoulée et les indicateurs clés.

L'ouvrage est également l'occasion pour l'Insee de proposer des **analyses approfondies de faits économiques saillants**. L'édition 2016 comporte 3 dossiers :

- **La place d'Internet dans la description et l'analyse de l'économie** : Quelles sont les principales activités qui se sont développées avec Internet ? Quel est l'impact d'Internet en termes d'activité, de prix et de bien-être ?
- **L'évolution du pouvoir d'achat des ménages avant et après la crise**, en France mais aussi au Japon, en Allemagne, aux États-Unis, en Espagne, en Italie et au Royaume-Uni.
- **Les caractéristiques des dépenses en lien avec l'environnement** et leur impact sur les différents types de pollutions.

L'ouvrage est également composé **d'une vingtaine de fiches thématiques** qui résument, sous des angles divers, l'essentiel des comptes des ménages, des entreprises et des administrations.

### Les chiffres clés de l'économie française en 2015

La **croissance la plus forte depuis 2011 : + 1,3 %** en volume après +0,6% en 2014, portée par  
 - la **consommation des ménages** : +1,5% en 2015, contre +0,7% en 2014  
 - l'**investissement des entreprises** : +2,8% en 2015, contre +1,6% en 2014

**Une consommation qui a profité de l'augmentation du pouvoir d'achat : + 1,6%** en 2015 après +0,7% en 2014. Cette hausse du pouvoir d'achat s'explique surtout par **l'inflation nulle en 2015**, liée au repli des **prix de l'énergie** : -4,7 % en 2015 après -0,9 % en 2014.

**Un investissement** qui a bénéficié de la **faiblesse des taux d'intérêt** et de **l'amélioration du taux de marge** : **31,4 %** pour les sociétés non financières, son plus haut niveau depuis 2010.

**Des exportations qui ont accéléré : + 6,1 %** en volume après + 3,3 %.

Les **importations** sont néanmoins restées **elles aussi très dynamiques** : +6,6 % contre 4,7 %, Les échanges ont donc continué de peser sur la croissance..

**Un emploi et un taux de chômage stables en moyenne annuelle mais l'emploi s'est accru : 102 000 emplois** ont été créés dans le secteur marchand non agricole **entre fin 2014 et fin 2015**.

**Baisse du déficit public : 3,6%** du PIB en 2015, contre 4,0% en 2014.

**La dette** continue néanmoins de **s'accroître : 96,1% du PIB** après 95,3% en 2014.

### **Zoom sur les révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2013 et 2014**

L'Insee publie une estimation du taux de croissance trimestriel du PIB, dès 30 jours après la fin du trimestre. Ces estimations sont fondées sur des données parcellaires, souvent issues d'enquêtes. Elles sont **affinées progressivement au fur et à mesure que l'Insee accède à des données de plus en plus précises**. En particulier, les liasses fiscales des entreprises fournissent des informations essentielles, notamment sur l'ampleur des stocks des entreprises. **Les comptes annuels ne sont totalement stabilisés que deux ans et demi après la fin de l'année concernée.**

**Dans les faits, en 2015, l'Insee a révisé la croissance des années 2013 et 2014 :**

#### ***Compte définitif 2013***

- . Le PIB en volume croît de 0,6 % contre + 0,7 % dans le compte semi-définitif.
- . La dépense de consommation des ménages revue en très légère hausse en volume : +0,5 % contre +0,4 %.
- . L'évolution du revenu disponible brut (RDB) est revue à la baisse à +0,3 % (+0,7 % au compte semi-définitif).

#### ***Compte semi-définitif 2014***

- . Le PIB en volume croît de +0,6 % dans le semi-définitif 2014 contre +0,2 % dans le provisoire 2013.
- . La dépense de consommation des ménages en volume est un peu plus dynamique : +0,7 % contre +0,6 %.
- . Le RDB des ménages progresse de +0,8 % en valeur en 2014 contre 1,1 % au compte provisoire.

# Les dossiers



## La place d'Internet dans la description et l'analyse de l'économie

Internet offre des services reposant sur des modèles économiques très variés, du modèle strictement marchand (le e-commerce) à un modèle de production de services sans contrepartie immédiate. En particulier, l'économie collaborative recouvre des activités très diverses, dont beaucoup ne sont pas comptabilisées dans le PIB.

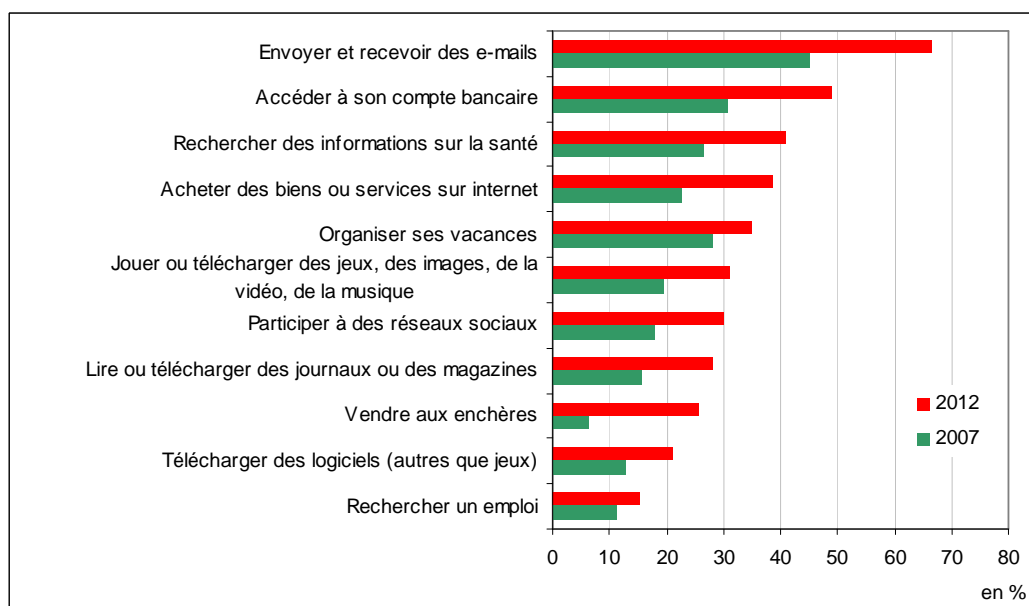
Internet ne conduit pas systématiquement à une baisse des prix : l'individualisation voire la complexification croissante des offres et les coûts de recherche en limitent l'effet.

L'impact d'Internet apparaît ainsi plus notable sur le bien-être plus que sur le PIB. Internet permet en effet un usage plus intensif des biens (biens revendus entre particuliers, covoiturage, etc.), donne accès à des offres plus diversifiées, donc répondant mieux aux besoins de chacun.

### Des modèles économiques très variés

Sur Internet, les ménages peuvent acheter des biens ou services dans le cadre d'une transaction marchande classique (**e-commerce**). Ces transactions sont décrites dans la consommation des ménages, même si les marges commerciales des sites de vente n'alimentent pas toujours la production nationale lorsqu'elles sont réalisées par des *pure players* domiciliés hors de France.

### Les activités les plus pratiquées sur Internet par les ménages



Lecture : les habitants de la métropole sont 25 % à avoir vendu des biens sur Internet au cours des 3 derniers mois en 2012 contre seulement 6 % en 2007.

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Technologies de l'information et de la communication 2007 et 2012.

Les ménages peuvent également consulter des sites qui leur fournissent gratuitement des services telles que la fourniture d'informations ou la mise en relation avec des personnes partageant leurs centres d'intérêt. Cependant, **beaucoup de ces sites fonctionnent eux aussi selon une logique marchande** : ils se rémunèrent classiquement via la vente d'espaces publicitaires ou la revente de données personnelles fournies par les internautes. Cette activité est comptabilisée dans le PIB des pays où ces sites sont domiciliés.

Il est également possible aux ménages de procéder via des sites spécialisés à des transactions avec d'autres ménages comme la revente de biens d'occasion, le partage de frais de déplacement dans le cadre du covoiturage, la location ou l'échange d'appartements... Ces sites ont

une activité marchande (ils se rémunèrent souvent par des commissions sur les transactions) qui est retracée dans le PIB des pays où ils sont domiciliés. En revanche, les transactions conclues via ces sites par les ménages ne sont pas systématiquement retracées dans le PIB parce qu'elles ne correspondent pas toujours à une production (échange de biens) ou parce que la transaction ne couvre pas les coûts de production du service (cas du covoiturage).

**Enfin, les ménages peuvent consulter gratuitement des sites d'informations** (encyclopédies en ligne par exemple) **obéissant à une logique purement non marchande** et dont le contenu est alimenté par les contributions bénévoles d'internautes. L'activité de ces sites est retracée dans le PIB des pays où ils sont domiciliés à hauteur exclusivement de leurs coûts de production plutôt réduits. Ces activités n'excluent pas des effets positifs mais non isolables sur le PIB - par exemple si l'accès facilité à l'information accroît la productivité des agents.

### **Des baisses de prix, mais pas systématiques**

Internet permet aux entreprises de réaliser des économies substantielles, par exemple en réduisant les besoins en main-d'œuvre pour effectuer les transactions, en permettant un stockage centralisé des produits ou en intensifiant la concurrence... **En principe l'e-commerce devrait donc diminuer le niveau mais aussi la dispersion des prix.**

Les études menées suggèrent toutefois que la réalité est plus nuancée. En effet, la comparaison des prix est rendue difficile par la complexification des offres commerciales et tous les consommateurs n'identifient pas toujours la meilleure offre.

Le développement des offres Internet rend par ailleurs plus complexe l'observation des évolutions de prix dans l'indice des prix à la consommation (IPC). Cette mesure est en effet plus difficile sur internet du fait de la plus grande rotation des produits que dans la vente traditionnelle, ou des caractéristiques changeantes des offres (frais de port inclus ou non par exemple).

### **Un impact favorable sur le bien-être plus que sur le PIB**

**L'essor du e-commerce correspond souvent à la création d'un nouveau canal de vente qui se substitue aux ventes physiques. Ainsi, son impact sur le PIB est ambigu,** d'autant plus que plusieurs grands acteurs de la vente en ligne domicilient l'essentiel de leur activité à l'étranger.

De même, l'essor des transactions entre ménages n'est pas toujours retracé dans le PIB (covoiturage) et le développement de la revente de biens d'occasion peut s'effectuer au détriment de la production de biens neufs. En revanche, **l'utilisation importante de biens partagés dans le cadre de l'économie collaborative peut générer des économies très substantielles pour les ménages** qui sont susceptibles de les réinvestir dans la consommation d'autres biens et services. L'impact du développement de l'économie collaborative sur le PIB est donc également ambigu.

Toutefois, **le développement d'Internet a clairement un impact favorable sur le bien-être des consommateurs** car il permet l'apparition de catalogues beaucoup plus larges et d'offres commerciales plus individualisées, donc répondant mieux aux besoins des ménages. Internet améliore également le bien-être des utilisateurs en facilitant leur mise en relation avec des personnes partageant les mêmes centres d'intérêt.

## Le pouvoir d'achat depuis la crise

Entre 2000 et 2014, le pouvoir d'achat par habitant a crû de 14% en France. Toutefois, l'essentiel de cette croissance a été obtenu avant que la crise n'éclate en 2008, comme dans la plupart des pays développés<sup>1</sup>.

Cette évolution peut être décomposée en deux effets : un effet « d'activité » que mesure le PIB par tête (et qui résulte lui-même de la productivité et du taux d'emploi) ; un effet de « répartition » que mesure le ratio entre le pouvoir d'achat des ménages et le PIB.

**Entre 2000 et 2007, la croissance du pouvoir d'achat des ménages est tirée par une forte productivité du travail**

Entre 2000 et 2007, le pouvoir d'achat par habitant a augmenté dans tous les pays étudiés. L'augmentation a été très soutenue au Royaume-Uni (2,7 % par an en moyenne) et aux États-Unis (2,0 %), un peu plus faible en France (1,6 %) et en Espagne (1,4 %). En Italie, en Allemagne et au Japon elle a été inférieure à 1,0 %.

### 1. Décomposition comptable de l'évolution du pouvoir d'achat par habitant sur 2000-2007

		France	Allemagne	Italie	Espagne	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
		en % par an						
Pouvoir d'achat par habitant	(1)	1,6	0,7	0,9	1,4	2,7	2,0	0,5
Production par personne en emploi	(2)	1,1	1,2	-0,3	0,0	1,8	1,5	1,3
Emploi / population	(3)	0,1	0,2	1,0	2,0	0,4	0,0	0,0
Pouvoir d'achat / PIB	(4)	0,5	-0,7	0,2	-0,6	0,6	0,5	-0,7

Lecture : on a l'égalité : (1) = (2) + (3) + (4).

Note : taux de croissance annuels moyens.

Source : OCDE, calculs des auteurs.

Dans la plupart des pays, la croissance du pouvoir d'achat par habitant a été rendue possible principalement par l'effet « d'activité », et en premier lieu par le dynamisme de la productivité du travail. La productivité par personne en emploi a crû à un rythme élevé au Royaume-Uni (1,8 % par an), un peu plus faible aux États-Unis (1,5 % par an) et supérieur à 1,0 % par an au Japon, en France et en Allemagne. En revanche, elle a été stable, voire a diminué, en Italie et en Espagne. Dans ces deux pays, le faible dynamisme de la productivité a été lié à une forte croissance du taux d'emploi. Dans les autres pays (France, Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis et Japon), le taux d'emploi s'est montré nettement plus stable.

À cet effet « activité » qui donne une vision partielle de l'évolution du pouvoir d'achat par habitant, s'ajoute un effet « répartition » : en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis, le pouvoir d'achat des ménages a crû durant la période 2000-2007 plus rapidement que le PIB en volume, de l'ordre de 0,5 point par an, tandis que cela a été l'inverse en Allemagne, au Japon et en Espagne.

### Des évolutions divergentes du pouvoir d'achat depuis 2007

L'évolution globale du pouvoir d'achat entre 2007 et 2014 montre un rythme très différent de la période pré-crise. La baisse d'activité consécutive à la crise a touché l'ensemble des pays concernés selon des ampleurs différentes et l'effet de « répartition » a évolué entre les deux périodes de façon contrastée selon les pays étudiés. Sur cette période, la dynamique du pouvoir d'achat par habitant fait ainsi apparaître trois groupes de pays.

<sup>1</sup> L'évolution du pouvoir d'achat par habitant est ici analysée dans sept pays développés : cinq pays européens (Allemagne, France, Italie, Espagne, Royaume-Uni), les États-Unis et le Japon avant et après 2007.



## 5. Décomposition comptable de l'évolution du pouvoir d'achat par habitant sur 2007-2014

		France	Allemagne	Italie	Espagne	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
		en % par an						
<b>Pouvoir d'achat par habitant</b>	<b>(1)</b>	<b>0,3</b>	<b>1,0</b>	<b>-2,0</b>	<b>-1,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>
Production par personne en emploi	(2)	0,2	-0,1	-0,5	1,5	0,1	1,0	0,3
Emploi / population	(3)	-0,3	0,8	-1,3	-2,7	-0,1	-0,8	-0,1
Pouvoir d'achat du revenu / PIB	(4)	0,4	0,2	-0,2	-0,1	-0,5	0,3	0,7

Lecture : on a l'égalité : (1) = (2) + (3) + (4).

Note : taux de croissance annuels moyens.

Source : OCDE, calculs des auteurs.

### L'Allemagne et le Japon où l'évolution est plus favorable qu'avant la crise (+0,5 point par an en moyenne)

La croissance du pouvoir d'achat est supérieure de 0,5 point par an en moyenne à celle d'avant-crise.

Le pouvoir d'achat a augmenté en moyenne au Japon et en Allemagne d'environ 1,0 % en moyenne annuelle. Pour l'Allemagne, cette évolution provient de la très forte hausse du taux d'emploi alors qu'au Japon, c'est la déformation très importante du ratio entre le pouvoir d'achat du revenu et le PIB qui explique cette hausse. Le taux de croissance du PIB par habitant a baissé dans ces pays mais de manière plus modérée qu'en Espagne, en Italie et au Royaume Uni. De plus, au Japon et en Allemagne, l'évolution de l'effet de répartition est favorable au pouvoir d'achat (très fortement au Japon).

### La France et les États-Unis où elle est moins favorable (-1,5 point par an)

La croissance du pouvoir d'achat est inférieure de 1,5 point par an en moyenne à celle d'avant-crise.

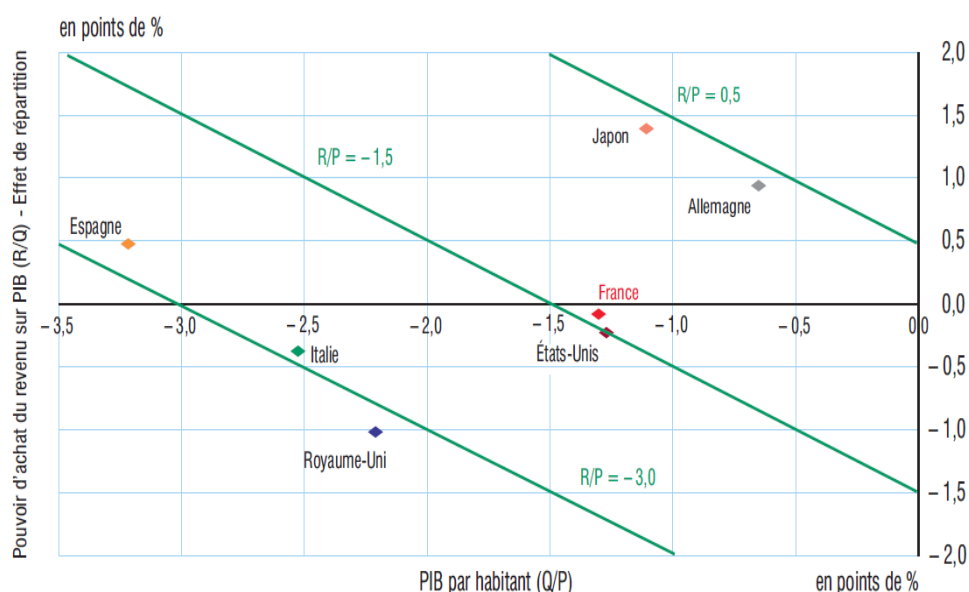
En France et aux États-Unis, l'évolution du pouvoir d'achat rapporté au PIB est favorable au pouvoir d'achat des ménages et explique une part non négligeable de son évolution. Les États-Unis se caractérisent par ailleurs par un fort dynamisme de la productivité du travail et une baisse du taux d'emploi. Le taux de croissance du PIB par habitant y a baissé de manière plus modérée qu'en Espagne, en Italie et au Royaume Uni.

### Le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie où elle est nettement plus défavorable (-3 points par an).

La croissance du pouvoir d'achat est inférieure de 3 points par an en moyenne à celle d'avant-crise.

En Italie et en Espagne, le pouvoir d'achat a nettement diminué (-2,0 % et -1,4 % par an respectivement). Cette diminution provient de la baisse du taux d'emploi : en Italie le taux de chômage passe de 6 % en 2007 à 13 % en 2014 ; en Espagne de 8 % à 24 %. Entre 2007 et 2014, le taux de croissance du PIB par habitant a fortement diminué en Espagne, en Italie et, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni. En Italie et surtout au Royaume-Uni, l'évolution de l'effet de répartition est défavorable.

### Décomposition de l'évolution du taux de croissance du revenu avant et après 2007



**Lecture :** en Allemagne, entre la période 2000-2007 et la période 2007-2014, la variation du rythme de croissance du PIB par habitant a été de -0,7 point (axe horizontal) ; la variation du rythme de croissance du ratio (revenu/PIB) a été de +0,9 point (axe vertical). Une droite oblique indique un ensemble de situations pour lesquelles la variation du rythme de croissance du pouvoir d'achat par habitant (R/P) a été constante : plus cette droite est située en haut à droite du graphique, plus la variation a été positive.

**Note :** ce graphique donne les écarts entre les taux de croissance annuels moyens des périodes 2007-2014 et 2000-2007, pour les trois variables Q/P, R/Q et R/P.

Source : OCDE, calculs des auteurs.

## 67,2 milliards d'euros de dépenses en lien avec l'environnement en 2013

En France, la dépense de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles atteint 67,2 milliards d'euros en 2013. Sous l'impulsion de la réglementation européenne ou nationale, les principales dépenses concernent la gestion de l'eau et celle des déchets. Les moyens mobilisés dans ces domaines depuis de nombreuses années ont permis une amélioration des traitements des eaux usées et des déchets.

De même, les dépenses relatives à la protection de l'air contribuent à réduire les pressions sur l'environnement. Les émissions de polluants atmosphériques diminuent, sans que le respect des seuils réglementaires ne soit toujours garanti. Les émissions de gaz à effet de serre de la France diminuent, mais celles associées aux importations progressent fortement.

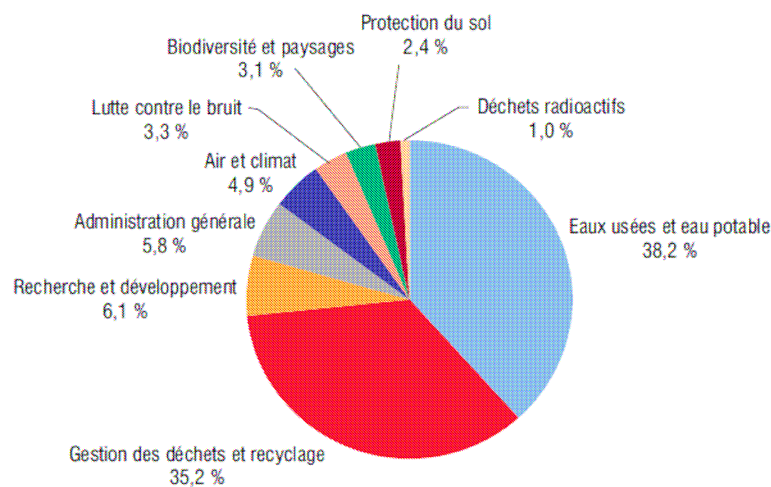
### Gestion des déchets et des eaux constitue les principales composantes des dépenses en lien avec l'environnement

**38 % des dépenses** en lien avec l'environnement en 2013 concernent **l'assainissement des eaux usées et la production et la distribution d'eau potable**

La **gestion des déchets** représente, elle, **35 %** via le service public de gestion des déchets ménagers, les traitements spécifiques dans certains secteurs d'activité, ou encore le marché du recyclage.

Ce niveau des dépenses dans ces domaines s'explique par l'importance des enjeux environnementaux et de la législation correspondante.

#### 1. Répartition de la dépense liée à l'environnement en 2013



Champ : France.

Note : données provisoires.

Source : SOeS, *Compte satellite de l'environnement 2015*.

### Déchets et eaux : une amélioration des traitements

**Dans le domaine des déchets, les objectifs environnementaux sont de réduire les émissions de polluants** vers les milieux qu'ils représentent et de développer leur recyclage afin de préserver les ressources naturelles.

La production de déchets en France atteint 345 millions de tonnes, ce tonnage étant dominé par le secteur de la construction. Les déchets ménagers représentent 10 % du total. Alors que la collecte sélective s'est développée, les investissements dans leur traitement ont permis **d'accroître le taux de recyclage**. Celui-ci est passé de 12,5 % en 2000 à 21,5 % en 2013, avec un objectif européen de 50 % à l'horizon 2020. **Le marché du recyclage s'est lui aussi développé**, avec une balance commerciale excédentaire de plus de 2 milliards d'euros.

Ces améliorations du service ont principalement été **financées par les taxes ou redevances d'enlèvement des ordures ménagères** (TEOM et REOM) payées par les usagers, respectivement à

hauteur de 6,9 milliards et 660 millions d'euros en 2013, en progression annuelle moyenne de plus de 5 % par an depuis 2000.

**Dans le domaine de l'eau, les enjeux de santé publique et de limitation des émissions de polluants** se sont notamment traduits par des plans d'actions visant la mise aux normes des stations d'épuration. En 2013, 90,9 % des stations de traitement des eaux usées sont conformes à la réglementation. Les investissements réalisés ont été répercutés sur la dépense de consommation des ménages, qui s'est accrue, malgré la stabilité des volumes consommés. Le prix de l'eau a ainsi progressé de 2,7 % par an en moyenne entre 2000 et 2014.

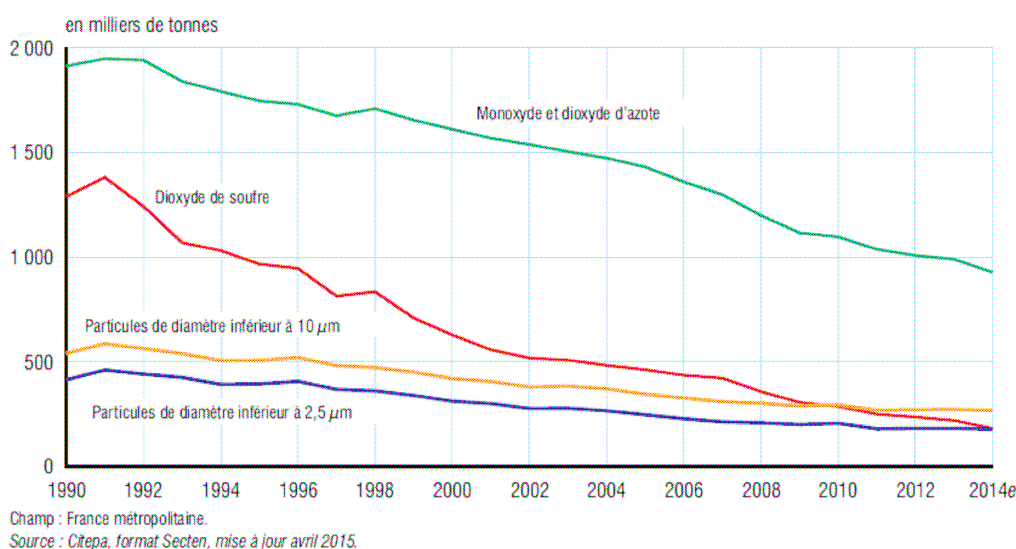
**Dans ces deux domaines, eaux et déchets, les entreprises industrielles investissent également** (respectivement 240 et 160 millions d'euros en 2013) pour réduire leur impact sur l'environnement. Les entreprises des autres secteurs d'activité financent également ces deux domaines, *via* leurs factures d'eau, des redevances spéciales ou des dépenses de gestion.

### La protection de l'air et du climat : diminution des polluants atmosphériques, mais hausse des émissions de gaz à effet de serre dans le transport et le résidentiel/tertiaire

Dans le domaine des émissions dans l'air, les enjeux concernent la qualité de l'air et ses impacts sur la santé et la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le réchauffement climatique.

**Les émissions françaises de polluants atmosphériques ont baissé sur la période 1990-2013** en partie grâce aux évolutions technologiques et aux renforcements de réglementation. C'est le cas par exemple, des émissions de particules et de métaux lourds : respectivement - 50 % et - 87 % sur cette même période. La situation s'améliore également pour les niveaux de concentration dans l'air de ces polluants, sans pour autant respecter l'ensemble des seuils réglementaires.

### 5. Évolutions des émissions des principaux polluants atmosphériques



**Sur la période 1990-2013, les émissions des gaz à effet de serre sur le territoire français ont baissé d'environ 11 %** ; cependant, celles associées aux importations progressent. Malgré la diminution amorcée depuis le milieu des années 2000, les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports et du résidentiel/tertiaire demeurent à un niveau supérieur à celui auquel il était en 1990.

Au sein des dépenses en lien avec l'environnement, le domaine de la protection de l'air et du climat représente 3,3 milliards d'euros. Les principales dépenses concernent : le surcoût lié à l'achat de véhicules propres (bonus automobile) ; les chaudières à condensation ; l'utilisation de biocarburants ; la lutte contre les émissions industrielles. Cet ensemble n'intègre pas les dépenses en lien avec le changement climatique telles que les transports en commun, l'isolation thermique, les énergies renouvelables...). Selon l'institut I4CE (Institute For Climate Economics), en 2013, ces dépenses s'élèvent à près de 30 milliards €.

# L'Insee en quelques mots



## L'insee et la statistique publique

### Un objectif principal : éclairer le débat économique et social

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. Ces informations intéressent les pouvoirs publics, les administrations, les partenaires sociaux, les entreprises, les chercheurs, les médias, les enseignants et les particuliers. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions.

### L'Insee c'est ...

- Une administration publique, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee est soumis aux règles de la comptabilité publique et ses crédits sont inscrits au budget général de l'État.
- Un institut indépendant qui conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. Aucune tutelle n'a un droit de regard sur les résultats statistiques qu'il publie. Cette indépendance professionnelle est inscrite dans le droit : la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a créé l'Autorité de la statistique publique, qui veille au respect du principe d'indépendance professionnelle dans la conception, la production et la diffusion des statistiques publiques.

### L'Insee coordonne les travaux du service statistique public

Le service statistique public est composé de l'Insee et des services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee et les SSM décident, dans le cadre d'une coordination assurée par l'Institut, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

### L'Insee dans les instances communautaires et internationales

L'Insee travaille quotidiennement avec Eurostat (Office statistique des communautés européennes) et ses homologues de l'Union européenne. Il contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union. L'Insee collabore aussi aux travaux statistiques de l'ONU (Organisation des Nations unies), du FMI (Fonds monétaire international), de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et de la Banque mondiale. Il est membre de la commission statistique de l'ONU, de sa commission économique pour l'Europe, ainsi que du comité des statistiques de l'OCDE.

### Un peu d'histoire ...

L'institut national de la statistique et des études économiques - l'Insee - a été créé par la loi de finances du 27 avril 1946 (art. 32 et 33). La nouvelle institution reprenait alors une activité de statistique publique qui s'était exercée sans discontinuité depuis 1833.

### L'Insee aujourd'hui est organisé en cinq grandes directions :

- La direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale
- La direction des statistiques d'entreprises
- La direction des statistiques démographiques et sociales
- La direction des études et synthèses économiques
- La direction de la diffusion et de l'action régionale

Par ailleurs, l'Insee est présent en région avec l'ensemble de ses directions régionales.



### Service Presse

#### Les horaires du bureau de presse

Du lundi au jeudi : 9h30-12h30 / 14h-18h00

Vendredi : 9h30 -12h30 / 14h-17h30

#### Contact Bureau de presse

[bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

01 41 17 57 57

Retrouvez l'Insee sur :

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

@InseeFr

